## NI DIEU NI LA RELIGION, MAIS QUELQUE CHOSE QUI EN TIENNE LIEU

Que la société occidentale actuelle traverse une période de profond désarroi, on ne saurait en douter. En 1995, Georges Leroux insistait : «Je crois que nous sommes devant le désarroi. Personne ne le dit trop officiellement, personne n'ose l'avouer parce que, évidemment, comme discours, ça n'a pas beaucoup d'avenir et surtout ça ne peut pas être beaucoup détaillé. Mais je crois que nous sommes devant le désarroi, et ce désarroi gagne l'ensemble de notre société1». Comment expliquer ce désarroi, de quel type est-il? Historique, politique, métaphysique, socio-culturel? Sans doute tout cela à la fois. Historique, dans la mesure où le nivellement imposé par la pensée mondialiste et la bonne conscience multiculturaliste tend à court-circuiter l'héritage de la mémoire. Politique, à la suite de l'effondrement du communisme au profit de la thèse de la fin de l'histoire. Même la Chine se convertit à la démocratie libérale. Il reste pourtant quelques dictatures, mais, privées de cautions philosophiques, elles paraissent condamnées. Quant au projet indépendantiste québécois... Métaphysique, depuis la certitude que Dieu est bel et bien mort. C'est André Glucksmann qui parle de «la troisième mort de Dieu<sup>2</sup>» : après être mort sur la croix, après Marx et Nietzsche, Dieu meurt une troisième fois, cette fois-ci pour les citoyens dits ordinaires. Socio-culturel, évidemment : taux exorbitant de suicides, décrochage scolaire, désabusement complet vis-à-vis des hommes politiques et des institutions, réprobation angoissée des excès scientifiques sur le clonage, etc. On n'en finirait plus de dénombrer les facettes du désarroi. Se pose alors une question fondamentale : comment réagir? Comment sortir de ce désarroi?

Pour répondre à cette question, je pense qu'il faut d'abord tenter de saisir les conditions psychologiques qui ont conduit au malaise contemporain, car en comprendre les causes permettrait peut-être de légitimer un angle de compréhension de la question, à partir duquel s'offrirait dès lors un espace de réflexion susceptible d'engager — efficacement peut-être — l'examen de solutions. Ces conditions,

- Georges Leroux cité par Serge Cantin dans «L'impasse révélée par la crise est toujours présente», Le Devoir, 16 octobre 2000, A 7.
- 2. André Glucksmann, La troisième mort de Dieu, Paris, Nil, 2000.

je voudrais en rendre compte brièvement par une incursion du côté des thèses de la psychanalyse sur la métaphore paternelle, ce qui m'amènera au cœur de la problématique de ce dossier, à savoir la religion et le monde contemporain.

Dans *Totem et tabou*<sup>3</sup>, ouvrage fondamental pour la compréhension du mécanisme psychologique selon lequel se construit la croyance, Freud montre que le sentiment religieux est issu du meurtre du père de la horde primitive. L'hypothèse de Freud est la suivante. Aux temps primitifs, les hommes vivaient en petites hordes sous la domination d'un mâle puissant. Ce mâle était une sorte de roi, dont le pouvoir était illimité; toutes les femmes lui appartenaient, et il pouvait châtier ou brutaliser tous ceux qui lui désobéissaient. Un jour, les fils se révoltèrent et tuèrent le père. Toutefois, le parricide généra chez les fils un intense sentiment de culpabilité, au point qu'il modifia cette part du psychisme qu'est le moi et qu'il s'en libéra une partie, le surmoi. Autrement dit, l'agressivité extériorisée par le fils envers le père se retourna en une agressivité du père mort envers le fils, intériorisée par celui-ci. Le père devint plus puissant encore mort que vivant.

C'est pourquoi le meurtre du père primitif est à l'origine de la formation du lien social et du sentiment religieux, nous dit Freud, car il favorise le regroupement des fils et le développement d'un idéal collectif. Pour apaiser leur sentiment de culpabilité envers un père qu'ils avaient à la fois haï et vénéré (leur envie étant proportionnelle à la reconnaissance de la suprématie du père), les fils élevèrent un emblème en son honneur, un totem. Objet de vénération, le totem est aussi objet de réconciliation. Afin d'éviter de reproduire la domination excessive du père tout-puissant, les fils décrétèrent le tabou de l'inceste et édictèrent une première loi fondamentale : tu ne tueras point ton père. Ainsi le regroupement des fils à la suite du parricide constitue la première forme de socialité. La viabilité du contrat est garantie par le respect des interdits et postule un idéal selon lequel les fils sont égaux. Le père mort revient symboliquement pour faire lien sous la forme de l'identification (le sujet s'identifie au lieu du père), laquelle met en place l'idéal du moi, qui permet à chacun de trouver sa place dans la société, dans le respect de règles morales et éthiques. Ce «contrat» fondateur est, comme le dit Alain Delrieu, «la forme institutionnelle d'une loi interne propre à chacun<sup>4</sup> ».

- 3. Sigmund Freud, Totem et tabou, Paris, Gallimard, 1993.
- Alain Delrieu, «Freud et la question du lien social», Aspects du malaise dans la civilisation, sous la dir. de Marcos Zafiropoulos, Paris, Nazarin, 1984, p. 185.

Avec le meurtre du père, nous passons donc d'un état de nature à un état de culture, c'est-à-dire que nous entrons dans un système symbolique. Du coup, le totémisme se donne à comprendre comme «la première manifestation de la religion dans l'histoire humaine<sup>5</sup>», car les hommes ont institué un objet de vénération tout-puissant. Dieu apparaît comme «une figure postérieure au meurtre du père primitif, il en est un substitut nostalgique, le signe d'une tentative d'expiation du meurtre primordial<sup>6</sup>». Comme le dit Lacan, qui parviendra à développer les assises scientifiques de la thèse de Freud à partir de la linguistique et de l'anthropologie structurales, le Dieu de Freud est un «Dieu-symptôme». On comprend alors pourquoi, dans l'imaginaire collectif, Dieu, le père et la loi fonctionnent sur le même plan signifiant.

Or, ce qui fait problème dans la société contemporaine, c'est l'incapacité dans laquelle nous sommes de rendre opérante l'identification au lieu du père; l'incapacité dans laquelle nous sommes, après avoir destitué la référence paternelle, de nous réconcilier avec elle et d'en réinvestir les valeurs fondamentalement structurantes. Ce qui fait défaut aujourd'hui, c'est cette possibilité de redéfinir socialement et religieusement l'espace de la paternité symbolique, comme s'il n'y avait plus de père à tuer. En d'autres mots, dans les faits, au quotidien, cela se traduit par le refus systématique de toute autorité (celle des parents, du professeur, du passé et des ancêtres) et une hygiène de vie sans horizon de transcendance au profit d'un rapport d'égalité tant sur les plans familial et scolaire que social7. Qu'on me comprenne bien, je ne conteste pas ces acquis sociaux; j'indique ici des symptômes patents d'un état de société qui a renoncé à imposer une loi, dont le système de valeurs n'est plus en mesure, en raison du défaut de la fonction paternelle, de mettre de l'avant et de légitimer les critères sociaux de discriminations nécessaires à la cohérence et à l'harmonie d'une communauté<sup>8</sup>. C'est comme si le processus psychique qui reconnaît la paternité symbolique s'était, sous l'effet de

- 5. Şigmund Freud, L'homme Moïse et le monothéïsme, Paris, Gallimard, 1986, p. 173.
- Éric Porge, Les Noms du père chez Jacques Lacan, Ramonville Saint-Agne, Érès, 1997, p. 25.
- 7. Pour donner des exemples récents, le projet de loi qui reconnaît aux gais les mêmes droits que ceux accordés aux hétérosexuels, ou encore la reconnaissance, pour les enseignants, d'une échelle salariale unique, indépendamment du niveau de scolarité de chacun.
- On consultera à ce propos Jacques Grand'Maison (Quand le jugement fout le camp, Montréal, Fides, 1999) qui a efficacement glosé sur ces formes parfaitement aliénantes de communication où l'altérité, au sens structurel du terme, est radicalement abolie.

révolutions successives, progressivement effrité, jusqu'à la venue et l'instauration triomphale de la démocratie libérale, dont le coup de génie aura été de se substituer au Père en neutralisant toute possibilité de redéfinir ou de rendre opérant le lieu symbolique.

La démocratie libérale est en effet le point de départ de la chute du signifiant paternel et le cas québécois est d'autant plus «limpide» qu'il profite de l'éclairage privilégié de l'exemple français, berceau des droits de l'homme. En France, on le sait, au-delà d'une autorité de droit divin qui hiérarchise la société de l'Ancien Régime, la trentaine d'années qui précède la Révolution française est marquée «par un surinvestissement de l'image paternelle dans tous les domaines (social, philosophique, politique, symbolique, esthétique)9». C'est l'âge d'or de la paternité, où l'Église, le roi et le père de famille n'ont jamais eu autant de pouvoir. On ne s'étonnera pas, dans ces conditions, de la révolution de 1789, qui conduisit à la mise à mort du roi et à une laïcisation radicale des Institutions (qui s'accompagne du saccage des édifices et des emblèmes religieux). Épisode décisif, le régicide de 1793 s'offre comme l'acte fondateur de l'actualisation moderne de la condamnation absolue du signifiant paternel, qui chute au profit de la mise en place d'une structure politique, juridique et sociale de type égalitaire (la devise républicaine «Liberté, égalité, fraternité») qui stigmatise l'excès d'autorité. En guillotinant le roi, on tuait l'idée de Dieu, et du coup la paternité comme socle familial. La démocratisation du politique et du social, dont la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen est évidemment la reconnaissance logique, ce n'est pas autre chose que la destitution symbolique de la loi et du religieux, c'est «la récusation de Dieu comme chef d'État<sup>10</sup>», comme le dit Jean Daniel. Il ne restera plus au 19e siècle républicain qu'à cautionner la chute du signifiant paternel.

Il est particulièrement probant d'essayer de comprendre l'évolution socio-politique du Québec sous cet éclairage historique. Sauf que le Québec allait résister longtemps à l'Histoire. En effet, au moment où la France républicaine triomphait à peu près définitivement de l'idéal monarchique, c'est-à-dire vers 1840, le Québec entrait dans une période de renforcement éhonté du signifiant paternel en raison de l'ingérence du clergé dans les affaires politiques et civiles; or, significativement, la référence morale et culturelle au clergé était la France de l'Ancien régime. Les valeurs sociales du Québec de la

J.-C. Bonnet, «De la famille à la patrie», Histoire des pères et de la paternité, sous la dir. de Jean Delumeau et Daniel Roche, Paris, Larousse, 1990, p. 237.

<sup>10.</sup> Jean Daniel, Dieu est-il fanatique? Paris, Arléa, 1997, p. 59.

deuxième moitié du 19° siècle (au moins jusqu'au premier tiers du 20° siècle¹¹) sont celles du père tout-puissant de la monarchie de droit divin; situation qui fait du Québec un cas particulièrement anachronique quant à la circulation des principes démocratiques en Europe et aux États-Unis. L'histoire allait pour quelque temps fonctionner à partir d'«une scission consacrée par le discours entre nation politique et nation culturelle¹²», mais avec les conséquences que cela suppose, puisque s'il est vrai que, «en privilégiant une conception avant tout culturelle de la nation, c'était se condamner à la marginalité¹³», il est tout aussi vrai que l'Église allait, au sein de ce repli marginal, exercer un pouvoir discrétionnaire. Comme le dit François Charron : «La vision archaïque du nationalisme impose donc l'Amour de la Loi du Père, non plus directement par la parole du Christ, mais plutôt par la voix ancestrale du Sol et du Sang qui prolonge le message christique¹⁴».

Cependant, on voit le piège dans lequel s'enfermaient les élites ecclésiastiques. Elles avaient maintenu les Canadiens français dans un modèle de fidélité à Dieu et au père, mais elles se trouvaient, par l'identification culturelle à l'Ancien Régime, à favoriser tôt ou tard, inéluctablement, le développement d'une révolte dont elles seraient fatalement les victimes. Aussi est-ce exactement selon la logique historique française que le Québec passera progressivement à la modernité culturelle entre les années 1945-1965 : l'ambition ultramontaine de la référence à la France pré-révolutionnaire sera radicalement évacuée des différents paliers décisionnels de la structure sociale; ce qui, pour le meilleur et pour le pire, aura modifié en profondeur la psychologie du lien filial et religieux.

On entrevoit mieux alors, je pense, le sens du désarroi du Québec contemporain. L'héritage de la Révolution tranquille est pour le moins désastreux, car s'il est vrai qu'il a liquidé un héritage patriarcal souvent abusif, il a été incapable d'en réintroduire, dans une forme moderne, les principales valeurs, ces valeurs qui permettent de fonder la fonction fondamentalement structurante du père symbolique. Fernand Dumont et Pierre Vadeboncoeur ont été vraisemblablement les premiers à saisir l'ampleur de la catastrophe. Dans ce texte

<sup>11.</sup> Fernand Dumont parle d'un long «hiver de la survivance» (Genèse de la société québécoise, Montréal, Boréal, 1993, p. 331).

<sup>12.</sup> Ibid., p. 237.

<sup>13.</sup> Ibid., p. 327.

<sup>14.</sup> François Charron, "Religion et nationalisme: le corps des croyances", La passion d'autonomie. Littérature et nationalisme, Montréal, Les herbes rouges, 1997, p. 32.

magnifique qu'est «La dignité absolue», au début des Deux royaumes, et qui reste d'une actualité criante, Vadeboncoeur cherchait à cerner moins une référence divine banalisée par la récupération du discours clérical sur le bien et le mal qu'une sorte de nœud discursif qui lie malgré elle la conscience à ses expressions symboliques; c'est-à-dire une conscience «sans cesse maintenue dans un face à face avec de grandes lois<sup>15</sup>», parce que, «(s)'il y a quelque chose de nécessaire à l'intégrité humaine, c'est bien d'avoir au-dessus de soi un signe souverain, que les religions ont souvent exprimé par des symboles aussi dépouillés que des figures géométriques parfaites, le cercle, le triangle, ou l'aristocratie par ses blasons<sup>16</sup>». Le «lieu de l'homme», pour emprunter l'expression de Fernand Dumont (dont le discours recoupe celui de Vadeboncoeur), est vertical, ou mieux encore, il doit être d'abord vertical (l'ordre de la croyance) pour devenir horizontal (l'ordre de la socialité). En se privant de ce plan de la verticalité pour se situer sur le plan horizontal que règle la démocratie néo-libérale, en abolissant cette figure paternelle à laquelle s'identifier, le citoyen (du monde) s'est non seulement coupé de modèles d'intégration sociale qui eussent apporté du relief au semblant de sens auquel se confine désormais sa vie, mais il s'est privé de cet espace de liberté qui fait la dignité humaine. Croyant se libérer en faisant table rase des valeurs culturelles, il s'est aliéné à l'ordre économique qui le réduit au rôle passif et douillet du consommateur insatiable : intérieurement nivelé par la société marchande et égal à son voisin parce qu'il a échangé un système de valeurs contre la satisfaction économique. Égal non pas au lieu du père, comme dans le mythe de Totem et tabou, mais égal sans référence à laquelle se rapporter, égal comme l'est chez Nietzsche le dernier des hommes parmi les clones. On se rappelle Zarathoustra: «Point de berger et un seul troupeau. Chacun veut la même chose, tous sont égaux : qui a d'autres sentiments va de son plein gré dans la maison des fous<sup>17</sup>».

Je reviens donc à la question de départ, en la précisant. Comment sortir du désarroi, c'est-à-dire comment rétablir les possibilités d'une croyance individuelle en plus grand que soi et d'un dépassement de soi? Formuler ainsi la question, c'est nécessairement se demander encore comment poser de nouvelles

<sup>15.</sup> Pierre Vadeboncoeur, «La dignité absolue», *Les deux royaumes*, Montréal, L'hexagone, 1978, p. 19.

<sup>16.</sup> Ibid., p. 21.

F. Nietzsche, Ainsi parlait Zarathoustra. Œuvres, t. 2, Paris, Robert Laffont, coll. «Bouquins», 1993, p. 295.

limites, un nouvel interdit, puisque les limites sont la condition de la possibilité du dépassement. Il ne faut pas avoir peur des mots. La démocratie libérale est extraordinairement perverse, parce qu'elle est de bon ton, parce que les valeurs qu'elle prône si insidieusement liberté et égalité — lui donnent néanmoins d'office gain de cause. parce que la rectitude politique est inhérente à son discours. Dans ces conditions, il est difficile d'opposer moralement un contre-discours à ce qui nous parle de liberté et d'égalité, car il semblera que nous ayons tort; sans compter que la société marchande libérale est une dictature silencieuse; elle offre moins de prise qu'un régime militaire oppressif. Il faut pourtant s'opposer, il en va du sens même de la vie. C'est Alain Finkielkraut qui affirmait pertinemment que nous nous trouvions dans une situation démocratique telle qu'elle nécessitait «une réduction même de la liberté<sup>18</sup>». De fait, ce n'est pas l'idée même de démocratie qui fait problème; le problème commence quand l'excès de démocratie s'impose comme dictature, lorsque la rectitude politique qui lui sert de socle intellectuel cautionne la mise en place de processus démocratiques toujours plus poussés au nom de la démocratie même. Mais à ce degré, l'intention morale est foncièrement pervertie.

Pour enrayer la dérive démocratique, Jacques Grand'Maison préconisait, dans Quand le jugement fout le camp, un retour à la pensée chrétienne. Il faut donc agir pour surmonter la crise de la pensée actuelle, et je vois mal comment s'y prendre autrement, pour l'instant, qu'en se référant à la dynamique de la métaphore paternelle. Ce qui ne veut pas dire un retour à la pensée chrétienne, surtout pas. Dans un article sur l'ouvrage de Jacques Grand'Maison, Quand le jugement fout le camp, Gilles Labelle posait la question : «est-ce bien le langage chrétien qui est le mieux à même de permettre de reposer la question de la distance ou de l'asymétrie, surtout dans un contexte où c'est contre l'Église catholique, au moins dans un premier temps, que s'est formulée au Québec l'idéologie de la dénonciation de l'idéologie répressive?19». De fait, il ne saurait être question d'un retour en force de la religion, du moins la religion telle qu'elle s'est imposée au Québec, car l'Église fonctionne sur le modèle théocratique du pouvoir discrétionnaire. Au fond, s'il est difficile de cerner

Alain Finkielkraut et Antoine Robitaille, «Que faire, face à une catastrophe nonoppressive? Entretiens avec Alain Finkielkraut», Argument, vol. 4, nº 1, automnehiver 2001, p. 21.

Gilles Labelle, «Le Québec et le désastre de l'autofondation», Argument, vol. 4, nº 2, printemps-été 2002, p. 38.

exactement la manière — institutionnelle — par laquelle nous devrons tôt ou tard faire obstacle à l'obscure dictature du libéralisme, il me semble que l'angle d'approche de la question découle logiquement de la logique signifiante du lien social : il faut souhaiter un rétablissement important du signifiant paternel d'abord et avant tout, afin que puisse se constituer un nouvel ordre de croyance et de volonté éthique. Il est possible qu'une telle refondation du signifiant paternel conduise à reconduire l'Église dans ses prérogatives, mais cette Église, souhaitons-le, valoriserait une forme inédite d'échange des valeurs et de préservation de la dignité humaine. Une église laïque — à moins qu'il ne faille parler d'une religion sans Église. Le terme manque, on le voit, pour définir cette nouvelle forme sociale de la croyance; il faut d'abord envisager une réforme en ce sens.

Donc, non pas un retour de Dieu, mais l'instauration républicaine de ce qui peut en tenir lieu. Car comme le dit André Glucksmann : «Ce n'est point Dieu qu'il s'agit de remplacer, c'est sa place même qui ne se trouve plus²o». Non pas un retour de la religion, mais une certaine émergence du religieux, de ce que Pierre Vadeboncoeur appelait «l'ineffable»; c'est-à-dire refonder l'espace de la croyance et rendre à nouveau possible la nécessaire référence transcendante qui met le sujet au défi et à laquelle il pourra s'identifier. Il faudrait pouvoir en faire le pari.

François Ouellet Université du Québec à Chicoutimi

20. André Glucksmann, op. cit., p. 25.10. Ibid., p. 182.